

tion transitoire, jusqu'au moment où fut votée la loi du 12 juillet 1875, sur l'enseignement supérieur. A compter de ce moment, le projet de création d'une Faculté de droit de Lyon fut repris sérieusement. Et son exécution ne subit guère de retard, car c'est le 1<sup>er</sup> octobre 1875 que, sur le rapport de M. Gailleton, le Conseil municipal approuva le projet et vota les crédits nécessaires, et que, le 29 du même mois, le décret d'organisation était rendu.

*Séance du 19 juin 1900.* — Présidence de M. Ollier. — Hommage fait par M. le Président : *Nouveaux documents sur les résultats éloignés de la résection sous-périostée du coude. Autopsie d'un réséqué, mort 28 ans après l'opération.* Mémoire qui démontre que les réséqués du coude ont un membre actif, fort, mobile et infiniment plus utile qu'un membre ankylosé. — Communication est donnée du décès de M. Frénet, ancien professeur de la Faculté des Sciences, mort récemment à Périgueux, à l'âge de 85 ans. — M. Beaune donne lecture d'un fragment d'un travail intitulé : *Scènes de la Vie privée au XVIII<sup>e</sup> siècle.* La vie sociale et les mœurs du XVIII<sup>e</sup> siècle nous sont révélés surtout par les mémoires de M<sup>me</sup> d'Epinaÿ, qui nous fournissent de curieux renseignements sur le monde de la haute finance, où cherchait à pénétrer l'aristocratie de race. Le tableau, décrit par l'auteur, se place entre les années 1745 et 1775. L'auteur a bien vu ce qu'il rapporte, ses impressions sont exactes et sincères, et son journal est rempli de scènes vivantes et bien reproduites.

*Séance du 26 juin 1900.* — Présidence de M. Beaune. — L'Académie adopte les propositions de la Commission du prix Lombard de Buffières, qui est attribué aux dix candidats suivants : MM. Briganti, Royer, Bouvier, Roche, Roussillon, Brun, Fayolle et Déflassieux et M<sup>lles</sup> Doney et Thomez. — M. Gabriel Roux présente quelques explications sur la valeur et l'efficacité du vaccin municipal, comparé au vaccin Chaumié de Tours. La création du vaccin municipal remonte à 1883. Avant cette époque, la variole était à l'état endémique à Lyon, depuis, le nombre de décès est devenu presque insignifiant. C'est ainsi qu'en 1893, on ne constate qu'un seul décès, et aucun en 1894 et 1898. Mais on constate vingt-un cas mortels en 1899 et l'épidémie se développe encore plus, pendant les premiers mois de la présente année. De là, le grand nombre de revaccinations opérées depuis un an. C'est alors que quelques doutes ont été émis sur l'efficacité de la pulpe vaccinale. Mais l'enquête,